



COOPÉRATION

L'UE va financer quatre projets au Congo



Photo de famille immortalisant la présentation des projets/Adiac

L'Union européenne (UE) va subventionner quatre projets en 2022 portés par les organisations de la société civile. Ceux-ci concernent la redynamisation et le soutien au développement durable dans les départements du Pool et de la Likouala, l'amélioration des conditions de vie des enfants de la rue à Brazzaville, le renforcement des pratiques culturelles et artistiques pour une meilleure inclusion citoyenne et le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des Organisations non gouvernementales (ONG).

Ces projets seront réalisés par Acted, l'Association des spiritains au Congo, l'Espace Yaro et le Conseil de concertation des ONG de développement. Pour l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, l'objectif final est de faire de la société civile « un partenaire responsable, informé et compétent de la vie économique, politique, sociale et culturelle ». [Page 16](#)

VIH/SIDA

Le gouvernement exhorté à effectuer plus de dépistage



L'équipe-pays du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuber-

culose et le paludisme a appelé, le 18 mai à Brazzaville, le gou-

vernement congolais à organiser les dépistages du VIH dans les centres antituberculeux et de consultations prénatales. Le gestionnaire du portefeuille du fonds, Lionel Caruana, a signifié que plus de 90 000 personnes vivent avec l'infection du VIH au Congo sans connaître leur sérologie. Selon lui, le fonds a mobilisé plus de quinze millions d'euros en faveur du pays pour la période de 2021 et 2023. [Page 5](#)

SÉCURITÉ CIVILE

Près de 12 000 interventions en 2021



Au milieu, le commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto

Selon un rapport rendu public hier à Brazzaville, les services de la sécurité civile ont secouru près de douze mille personnes l'année dernière. Il y a eu 10 548 secours à victimes, dont 3 958 interventions ordinaires et 6 590 concernant les examens d'Etat et concours, 556 opérations diverses, 485 incendies, 480 assistances à personnes, 168 accidents de circulation et 2 risques technologiques. Le chef de cabinet par intérim du commandant de la sécurité civile, le commandant de police, Aristide Bruno Loka, a indiqué que les interventions réalisées à Brazzaville étaient plus importantes que celles des autres départements.. [Page 5](#)

PRIX DES JEUNES ÉCRITURES

La clôture des inscriptions imminente

Les candidatures à la quatrième édition du Prix des jeunes écritures seront bouclées le 29 mai

prochain. Cette compétition vise à promouvoir l'écriture et la lecture du français, dénicher

de nouveaux talents et donner une chance aux passionnés de la littérature. Elle est organisée par Short Edition en partenariat avec Radio France internationale et l'Agence universitaire de la Francophonie. [Page 13](#)

EDITORIAL
Promotion

ÉDITORIAL

Promotion

Après avoir inventé la boxe des pharaons rénovée, le Congo pourra marquer l'histoire du sport mondial s'il se donne les moyens d'en assurer la promotion. Contrairement à la quasi-totalité des disciplines pratiquées au pays, cet art martial est visiblement le seul qui a dépassé ses frontières pour s'imposer au-delà.

Cette découverte congolaise est inspirée de la technique de combat poings-pieds qu'utilisait l'Égypte antique lorsqu'elle partait en guerre. L'œuvre de la rénovation visant à interpréter pendant une décennie les dessins ainsi que les documents iconographiques gravés sur les murs des pyramides a déterminé les règles de jeu de ce sport en l'adaptant désormais aux normes olympiques. Devenue un élément du patrimoine congolais, la boxe des pharaons rénovée a pris, en effet, son envol après son inscription au programme des Jeux africains de Brazzaville en 2015 comme sport de démonstration.

La mission revient maintenant au Congo de faire en sorte que la visibilité de cet art martial soit effective car tous les pays possédant un sport renouvelé ont l'obligation de le promouvoir. Or, la promotion d'une discipline sportive est avant tout un projet politique. A en croire les spécialistes, un sport ne peut évoluer sans les moyens et le soutien des pouvoirs publics.

La boxe des pharaons rénovée a remporté son premier grand test le 19 mars de cette année à Marly, en France, lors du festival des arts martiaux. Il ne lui reste désormais qu'à gagner la bataille de figurer dans les programmes des grands rendez-vous sportifs comme les Jeux de la Francophonie de Kinshasa en 2023 pour obtenir une reconnaissance internationale. Pour y arriver, il faudra attirer davantage de pratiquants. Et l'opération de séduction passera par l'organisation à Oyo, dans la Cuvette, de la deuxième édition de l'Open du Bassin du Congo reportée dont la nouvelle date reste à déterminer.

Les Dépêches de Brazzaville.

JUSTICE

Le député Ghislain Galibali condamné à 30 ans de travaux forcés

La Haute cour de justice a condamné, le 17 mai à Brazzaville, le député de la circonscription électorale unique de Lékana, dans le département des Plateaux, Ghislain Millet Galibali, à trente ans de travaux forcés.

Jugé par défaut criminel depuis le 13 mai dernier, l'élu du peuple a été reconnu coupable des faits qui lui sont imputés. En effet, l'infraction de faux et usage de faux a été requalifiée en faux criminel et escroquerie pour salaire.

Ainsi, pour faux en écriture publique, Ghislain Galibali doit payer, dans deux ans, la somme de 101 319 705 FCFA à son employeur, le Fonds routier, en termes de remboursement des salaires qu'il a perçus pendant quatorze ans. La Haute cour de justice lui a également infligé dix ans d'inéligibilité avec interdiction de s'inscrire sur les listes électorales et lui a décerné un mandat d'arrêt à l'audience.

Selon le verdict rendu public par le président de la Haute cour de justice, Henri Bouka, le recrutement de Ghislain Galibali au Fonds routier était entaché de plusieurs irrégularités dont la présentation d'un faux diplôme d'ingénieur en développement. Grâce à ce diplôme « consciemment établi », il percevait mensuellement la somme de 615 077 FCFA. « Il était un employé



Ghislain Millet Galibali

peu assidu qui ne faisait qu'à sa tête », peut-on lire dans l'arrêt de la Cour.

Notons que la Haute cour de justice est composée de trente-six cadres congolais dont les magistrats de la Cour suprême,

« Il était un employé peu assidu qui ne faisait qu'à sa tête »

les sénateurs et les députés. Unique juridiction dont la mission cardinale est de juger les parlementaires, le Premier ministre, les ministres, les membres de la Cour suprême et ceux de la Cour constitutionnelle ayant commis des infractions pénales, c'est pour la première fois qu'elle rend un arrêt depuis sa création en janvier 1999.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-ITIE

Des actions correctives attendues

La première version du rapport 2020 du Congo a été approuvée, le 13 mai, en attendant la validation définitive en juillet prochain par le groupe multipartite de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Mais les experts ont relevé des insuffisances sur la participation de la société civile, la divulgation des données et l'impact au niveau local.

Le processus de validation du rapport annuel de l'ITIE est une étape cruciale dans la consolidation du statut de pays conforme. La validation est approuvée par un administrateur indépendant désigné par le groupe multipartite. Face à la presse nationale, le 17 mai à Brazzaville, l'expert indépendant, le directeur régional Afrique francophone à l'ITIE, Nassim Benali, a expliqué les enjeux du processus en cours et les efforts attendus des parties prenantes congolaises (le gouvernement, les entreprises extractives et les acteurs de la société civile).

L'administrateur indépendant a insisté sur l'importance de renforcer la participation de la société civile et du groupe multipartite, la question de transparence concernant la publication des recettes et les paiements liés à l'exploitation des ressources pétrolières, minières et forestières, ainsi que l'impact et les résultats de l'ITIE avec une revue complète sur le spectre de l'ITIE au niveau local.

« Le processus de validation repose sur trois composantes : l'engagement de toutes les parties prenantes - le gouvernement, les entreprises et la société civile - ; l'adéquation du pays au niveau de divulgation des informations sur la manière de gérer les ressources extractives ; et les impacts et résultats au niveau national en matière de respect de la norme ITIE, le débat public autour des industries extractives », a signifié Nassim Benali.

En clair, l'évaluation globale d'un pays dans le cadre de la validation tient compte de trois critères que sont la transparence, l'engagement des parties prenantes et les résultats



L'expert indépendant (au centre) face à la presse/Adiac

« Le processus de validation repose sur trois composantes : l'engagement de toutes les parties prenantes - le gouvernement, les entreprises et la société civile - ; l'adéquation du pays au niveau de divulgation des informations sur la manière de gérer les ressources extractives ; et les impacts et résultats au niveau national en matière de respect de la norme ITIE, le débat public autour des industries extractives »

et l'impact. Chaque exigence de l'ITIE est évaluée selon l'un de ces trois critères. Cette validation a l'effet de conduire le pays à opérer des réformes importantes en matière de suivi de la collecte des recettes et des paiements provenant du secteur des industries pétrolières, minières et forestières.

Fiacre Kombo

RENCONTRE CITOYENNE

Yves Moundélé-Ngollo prône l'unité des filles et fils d'Ongogni

Le candidat investi du Parti congolais du travail (PCT) dans la circonscription électorale unique d'Ongogni, dans le département des Plateaux, Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia, a appelé les ressortissants de cette localité à Brazzaville à l'unité.

Au cours d'une rencontre citoyenne, le suppléant de l'actuel député d'Ongogni, Jean Jaurès Ondélé, s'est officiellement présenté aux ressortissants de cette sous-préfecture. Devant les filles et fils de la contrée, il a officialisé la validation de sa candidature par le comité d'investiture du PCT et présenté son suppléant pour les élections législatives des 4 et 10 juillet prochain.

Yves Moundélé-Ngollo Ehourossia entend, en effet, mettre un terme à la division et aux querelles inutiles qui ont longtemps pris corps à Ongogni. « Aujourd'hui, il a été question de se retrouver avec les ressortissants d'Ongogni vivant à Brazzaville pour les informer du fait que j'ai été investi candidat du PCT aux élections législatives de juillet prochain. Beaucoup ont entendu la nouvelle, mais il était question de



Yves Moundélé-Ngollo Ehourossia entouré des ressortissants d'Ongogni/DR

les rencontrer, les rassurer et de demander leur bénédiction. Je leur ai dit que j'avais besoin qu'ils m'accompagnent afin que cette élection se passe bien mais aussi que demain

nous nous rassemblions tous pour le développement de notre localité », a expliqué Yves Moundélé-Ngollo Ehourossia. Saisissant cette occasion, l'assistance a interpellé le candidat

du PCT sur les problèmes qui minent le district d'Ongogni. Elle a insisté sur le développement des activités agricoles et l'unité qu'elle réclament à cor et à cri. « Il est de nos coutumes

que vous ne pouvez pas rentrer dans la forêt sans qu'on ne vous montre les pistes qu'il faut exploiter. Nous, en tant que diaspora d'Ongogni à Brazzaville, nous saluons cette initiative », a déclaré un participant, demandant au futur élu d'être objectif et rassembleur.

Pour marquer leur adhésion à cette candidature, les ressortissants d'Ongogni ont organisé une collecte de fonds. Un geste qui est allé directement droit au cœur d'Yves Moundélé-Ngollo Ehourossia. « Les ressortissants d'Ongogni à Brazzaville ont chacun mis la main dans la poche pour me donner une partie de leur argent afin de relever le challenge de la campagne électorale ; je suis touché par ce geste d'amour », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PÉTROLE

La société Trident OGX va exploiter le champ MKB II

La compagnie américaine est parvenue à prendre le statut d'opérateur sur la concession de MKB (Mengo, Kundji et Bindi), exploitée jusqu'alors par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Le processus de transfert du permis MKB II de la SNPC à Trident OGX a été lancé, le 17 mai à Brazzaville, réunissant toutes les parties impliquées.

Les négociations en vue du transfert de la concession MKB II impliquent la compagnie Trident OGX, Orion Oil LTD, la SNPC et le gouvernement congolais. Elles visent, selon les parties, à renforcer la collecte de données en vue d'augmenter la production du champ pétrolier. Le permis d'exploitation a été accordé à la compagnie américaine par le décret n°2021-539 du 14 décembre 2021, pour une durée de vingt ans.

Le lancement du transfert de l'operating du permis de MKB II à Trident constitue une étape importante dans le développement du bloc pétrolier, a estimé le directeur général de Trident OGX, John W. Chisholm. « Il s'agit de voir comment nous allons travailler ensemble dans l'esprit de collaboration et de partenariat et de



Les parties lors des discussions Adiac

mobiliser les experts afin de renforcer les capacités de la SNPC, de faire le partage et l'analyse de données du bloc, pour maximiser la production », a

déclaré John W. Chisholm. Une étude menée par la SNPC pour la réévaluation du potentiel d'hydrocarbures et la mise en place du plan de développement sur

le champ MKB II a fait ressortir l'existence de zones d'intérêts non encore exploitées, ainsi que la nécessité d'utiliser des technologies nouvelles mieux adaptées

aux caractéristiques des champs, dans l'optique de doper la production. Les résultats du retraitement et de la réinterprétation sismiques sont très intéressants et confirment le potentiel du bloc.

Les gisements du champ MKB ont été découverts dans les années 1980, le site est composé de trois gisements (Mengo, Kundji et Bindi) situés respectivement à 15, 20 et 25 km du terminal pétrolier de Djeno. Le contrat de partage de production de MKB II a été signé en juin 2018 par l'État, la SNPC (60%) et Orion Oil LTD (40%). La SNPC a repris ces champs et réalisé deux campagnes sismiques 3D, sur une superficie totale de 240 km². Elle a foré et mis en production huit puits, qui ont produit 1 437 440 barils, sur le seul champ de Kundji.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

Le Figa soutient la relance des activités du centre agropastoral de Kounzoulou

Le protocole d'accord a été paraphé par le directeur général du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa), Armel Fridolin Mbouloukoué, et le directeur national de la Fondation Simon-Kimbangu (FSK), Armel Alali Etou, au Centre d'accueil de l'église kimbanguiste au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

Quelques jours après l'installation des nouveaux promus à la direction du collège exécutif national de l'église kimbanguiste en République du Congo par l'envoyé spécial du chef spirituel et représentant légal, sa divinité Simon Kimbangu Kiangani, le représentant légal, 1er suppléant en charge de l'évangélisation et missions de l'église kimbanguiste, le révérend Covey Mududu Ndompaulu, le tour est revenu à la FSK de signer un protocole d'accord avec le Figa. La signature du contrat de partenariat est aussi une invite aux fidèles et sympathisants kimbanguistes à se préparer et se mobiliser pour faire l'agriculture et l'élevage à Kounzoulou afin de lutter contre la pauvreté et œuvrer à l'autosuffisance alimentaire ainsi que le développement de la nation congolaise. Dans son adresse, la députée-maire de Kintélé, marraine de la relance des activités agricoles du Centre agro-pastoral de Kounzoulou, Stella Messa Sassou Nguesso, a fait savoir que lors du centenaire de l'église kimbanguiste tenu le 6 avril 2021 à Nkamba, dans la province du Congo central, en République démocratique du Congo, elle avait demandé à cette occasion à la divinité Simon Kimbangu Kiangani la relance des activités agro-pastorales du centre de Kounzoulou, du fait qu'il revait un intérêt de survie collective pour l'être humain. « Le Congo notre pays a toujours entrepris, sous la vision éclairée de notre président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, plusieurs initiatives dans le sec-

teur de l'agriculture, la pêche et l'élevage, afin d'assurer l'auto-alimentation de son peuple. Parmi les partenaires à ce combat figurait l'église kimbanguiste avec ce centre de Kounzoulou dans le cadre du plan quinquennal 1982-1986, initié par notre président de la République, qui est un grand artisan des métiers de la terre », a-t-elle souligné.

Ajoutant qu'à cet effet, elle défendrait et soutiendrait le partenariat avec les kimbanguistes pour la simple raison que le Dieu Tout puissant, dès la création du monde, avait déjà confié l'exploitation et la gestion rationnelle des terres aux hommes, conformément au livre de Genèse 2 : 15 « L'Eternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder ».

Un partenariat pour promouvoir la politique de l'autosuffisance alimentaire

D'où, elle a lancé un appel pressant aux décideurs politiques et administratifs, aux partenaires multiformes, aux fidèles et sympathisants kimbanguistes, à participer à l'atteinte des objectifs de ce grand chantier agro-pastoral qui va contribuer énormément à l'amélioration de l'alimentation dans les ménages des citoyens.

Ce partenariat revêt une importance capitale pour les deux parties en ce qu'il vise la promotion de la politique de l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la pauvreté prônée par le président de la Ré-



Récolte des dons au centre d'accueil du Plateaux des 15 ans pour servir le centre agropastoral de Kounzoulou (crédit photo/DR)

publique, Denis Sassou N'Guesso, dans son programme quinquennal 2021-2026, a souligné le révérend Bienvenu Kumbi, conseiller principal au cabinet du chef spirituel, lisant le mot de circonstance de l'église. Les relations privilégiées et historiques entre la République du Congo et l'église kimbanguiste datent depuis la reconnaissance officielle de cette église au Congo, a-t-il pourvu. C'est pourquoi l'église kimbanguiste accompagne toujours les actions du président de la République. « Nous le remercions pour son soutien inconditionnel à l'œuvre salvatrice de sa divinité Simon Kimbangu depuis son accession à la magistrature suprême du pays et son geste symbolique à l'édition d'un timbre postal à l'effigie de sa divinité Simon Kimbangu, premier du genre au Congo, en Afrique et au monde », a-t-il dit.

Le directeur national de la FSK, Armel Alali Etou, pense que la signature de ce protocole est importante parce qu'avec le Figa, le travail sera mené sur plusieurs fronts. « Le président Sassou N'Guesso continue à parler de l'agriculture et de l'élevage, c'est pour cela que le chef spirituel, Simon Kimbangu Kiangani, a pensé le plus tôt possible développer et relancer Kounzoulou. Et dès qu'il m'a nommé comme directeur national de la fondation Simon Kimbangu, nous avons réfléchi sur comment chercher les grands partenaires. Aussitôt nous avons pensé travailler avec le Figa. C'est ce qui explique la signature du partenariat ce jour. Nous mettrons en place tout ce qu'il faut pour que Kounzoulou devienne la force du Congo », a déclaré le directeur national de la FSK.

Pour le directeur général du Figa, sa

structure a pour rôle d'aider la fondation à mobiliser des ressources financières pour pouvoir réaliser cet investissement. « Comme le président de la République ne cesse de le répéter, le Congo doit atteindre l'autosuffisance alimentaire. Nous avons les terres fertiles, nous avons tout ce qu'il faut en terme de climat pour réaliser des productions agricoles. L'église kimbanguiste vous constatez vous-même leur niveau d'engagement, de discipline, je pense que nous pouvons atteindre nos objectifs », a-t-il déclaré.

Notons que le centre agropastoral de Kounzoulou, situé dans la sous-préfecture de Ngabé, dans le département du Pool, couvre une superficie de 9 888 hectares. La pose de la première pierre de ce centre date du 13 juillet 1983 par Joseph Diangienda Kuntima, fils cadet de Simon Kimbangu.

Bruno Okokana

VIH/SIDA

Le Fonds mondial encourage le Congo à plus de dépistage

L'équipe pays du Fonds mondial a émis le 18 mai le vœu de voir le Congo instaurer un système de dépistage du VIH dans les centres antituberculeux ainsi que dans les centres de consultations prénatales lors de la restitution de leur mission de quinze jours au pays.



Les acteurs de la lutte contre les maladies/Adiac

L'objectif est de faire le suivi des subventions du Fonds mondial dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose, le VIH ainsi que la covid-19. La mission a permis de faire l'analyse et de proposer les solutions en vue de relever les défis pour la mise en

œuvre des subventions. Sa restitution a été faite en présence de la présidente du Comité de coordination nationale (CCN), Valérie Maba, et d'autres partenaires. Il a été noté que plus de 90 000 personnes vivent avec l'infection du VIH au Congo

sans connaître leur sérologie, a indiqué le gestionnaire de portefeuille, Lionel Caruana. En effet, Lionel Caruana a expliqué à cette occasion que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a financé plus de quinze millions d'euros

allant de 2021 à 2023, pour lutter contre ces maladies au Congo.

Les résultats de la première année de mise en œuvre 2021 se révèlent inquiétants surtout dans la lutte contre la tuberculose et le VIH. L'inquiétude se montre au niveau des services rendus à la population où la chaîne s'est montrée absente. Selon lui, le Fonds mondial a été absent au Congo pendant deux ans et le pays court le risque en termes de financement pour le renouvellement de ses allocations. A cet effet, le Congo doit créer des résultats pour maintenir ou pouvoir bénéficier d'une augmentation des allocations lors de la conférence de re-

constitution des ressources du Fonds mondial qui aura lieu aux Etats-Unis.

Les autres faits reprochés au pays ont été notamment le manque de collaboration des acteurs de mise en œuvre de subventions; de capacité dans les programmes pour la mise en œuvre des activités ...

La présidente du Comité de coordination nationale, Valérie Maba, a indiqué que l'enveloppe allouée au Congo a été augmentée. « *Ce qui devrait normalement permettre de booster certains indicateurs qui sont actuellement au rouge. Mais les résultats sont mitigés et restent bien en-dessous des attentes* », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oka

SÉCURITÉ CIVILE

Près de douze mille interventions réalisées en 2021

Les services de sécurité civile ont secouru près de douze mille personnes l'année dernière, selon le rapport présenté le 18 mai à Brazzaville.

En se référant aux données, il y a eu 10 548 secours à victimes, dont 3 958 interventions ordinaires et 6 590 concernant les examens d'Etat et concours, soit 86,18% ; 556 opérations diverses, soit 4,54% ; 485 incendies, soit 3,96% ; 480 assistances à personnes, soit 3,93% ; 168 accidents de circulation, soit 1,37% ; 02 risques technologiques, soit 0,02%.

Outre le secourisme ou prompt secours, qui constitue la base des secours d'urgence aux personnes qui regroupe le secours à victime et l'assistance à personne, la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours nécessitant une attention particulière, 6 590 personnes ont fait l'objet d'une prise en charge médicale sur place, en l'occurrence les candidats et les personnels commis à la surveillance et à la sécurisation des épreuves.

S'agissant de toutes les localités où est implantée la sécuri-



Les participants à la présentation du rapport/Adiac

té civile, le chef de cabinet par intérim du commandant de la sécurité civile, le commandant de police Aristide Bruno Loka, a indiqué que les interventions réalisées à Brazzaville sont plus importantes que celles des autres départements, avec 59%.

L'évolution de l'activité opérationnelle sur l'échelle des quatre dernières années traduit une augmentation exponentielle annuelle des interventions de la sécurité civile. A

titre d'illustration, en 2017 elles s'établissent à 1 427 ; 7 545 en 2018 ; 9 974 en 2019 ; 1 3891 en 2020, année marquée particulièrement par la sollicitation du service santé de la sécurité civile pendant le confinement et sous le règne du couvre-feu, dictée par la stratégie de riposte nationale contre la pandémie de covid-19.

D'autres activités ont été réalisées par le service santé, notamment du 25 mars au 31 décembre 2021, date de lance-

ment de la vaccination, 12 596 personnes ont été vaccinées contre la covid-19 au site du centre de secours principal des sapeurs-pompiers du centre-ville de Brazzaville, parmi lesquelles 7 599 agents de la Force publique (dont 42 retraités) et 4997 civils. Cette action a été appuyée par la sensibilisation de la population à l'importance de la vaccination, à travers des dispositifs sonores installés sur les véhicules de la sécurité civile.

Dans le cadre de la mission multinationale intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine, un médecin et deux infirmiers du commandement de la sécurité civile ont fait partie de l'antenne médicale de la septième unité de police constituée du Congo. Aussi, le poste médical avancé de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville, destiné à la prise en charge médicale urgente des passagers et autres personnes en détresse, est placé sous la responsabilité du service de santé du commandement de la sécurité civile.

En perspective, dans le cadre de la poursuite de la politique de déconcentration et de décentralisation des structures de la sécurité civile, le ministère de la Sécurité et de l'Ordre public a prévu l'ouverture de nouvelles directions départementales et de nouveaux centres de secours.

Guillaume Ondze

FRANCE

La nouvelle Première ministre confrontée à de nombreux défis

La nouvelle Première ministre française, Elisabeth Borne, prend ses fonctions face à une double urgence : constituer un gouvernement et mener la bataille des législatives, tout en répondant aux attentes des Français sur le pouvoir d'achat et le climat.

En nommant une technocrate issue des rangs de la gauche, plusieurs fois ministre, le président français a joué la continuité tout en envoyant un message à la gauche réformatrice sans pour autant effrayer l'opposition de droite.

La presse française parlait mardi d'un choix de la raison, de l'efficacité et de la continuité alors que qu'Elisabeth Borne, 61 ans, ingénieure de formation, a été successivement ministre des Transports, de l'Écologie et du Travail pendant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron, une des rares à y être depuis les débuts de sa présidence en 2017.

Dans une carrière essentiellement consacrée au service public, elle a fait un passage dans le privé chargée des concessions du groupe Eiffage en 2007 avant de rejoindre la mairie de Paris comme directrice de l'urbanisme.

Confortablement réélu le 24 avril pour un second mandat, Emmanuel Macron a promis de tenir compte de la colère exprimée par de nombreux Français pendant la crise des «gilets jaunes» et dans un contexte où une large majorité de Français craint une explosion sociale dans les prochains mois.

Pour l'heure, la Première ministre doit choisir une nouvelle équipe gouvernementale puis mener la bataille des législatives des 12 et 19 juin qui s'annoncent, selon les son-



dages, favorables à la majorité présidentielle. C'est surtout une pile de dossiers sensibles qui attend la nouvelle cheffe de gouvernement dans un pays notoirement réfractaire aux réformes. Elle devra no-

tamment mettre en œuvre la planification écologique promise par le président Macron, autrement dit l'orchestration de la transition vers une économie bas-carbone.

Julia Ndeko avec AFP

G5 SAHEL

L'UE regrette le retrait du Mali

L'Union européenne (UE), par la voix de son haut représentant, « regrette » le retrait du Mali du G5 Sahel, l'organisation régionale dont il était membre avec la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad.

Josep Borrell a indiqué que l'UE ne peut que s'inquiéter davantage des conséquences de ce choix sur la sécurité de la population, au Mali et dans la sous-région. « L'Union européenne prend note de la décision des autorités de transition au Mali de retirer leur pays de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris de la Force conjointe », a souligné la même source. « Même si la décision de rester ou non membre du G5 Sahel appartient à chacun des États souverains qui le constituent, nous ne pouvons que regretter cette décision », a déclaré Josep Borrell. Le Mali a justifié cette décision par le refus qui lui est opposé d'accéder à la présidence de l'organisation régionale alors que la règle de la présidence tournante lui en confère le droit depuis février 2022. « La création du G5 Sahel en 2014 répondait à une reconnaissance par tous ses États membres - dont le Mali - de l'absolue nécessité d'une coopération renforcée et à terme d'une intégration régionale, seules à même de relever les multiples défis de la région », a précisé le diplomate, soulignant cependant que « cette décision s'ajoute à d'autres décisions récentes de repli des autorités de transition. Dans le contexte actuel, l'Union européenne ne peut que s'inquiéter davantage des conséquences de ce choix sur la sécurité de la population, au Mali et dans la sous-région ».

L'UE est l'un des principaux bailleurs de cette institution censée servir de cadre de coopération entre les États membres dans la lutte contre

les groupes jihadistes actifs dans plusieurs parties du Sahel. Elle dit donc prendre note de cette décision. Josep Borrell reconnaît que la « décision ou non d'un membre du G5 Sahel appartient à chacun des membres souverains », mais regrette cette sortie d'un instrument qui, selon lui, « répondait à une reconnaissance par tous ses États membres - dont le Mali - de l'absolue nécessité d'une coopération renforcée et à terme d'une intégration régionale, seules à même de relever les multiples défis de la région ».

Le Mali a décidé, le 2 mai, de se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris de la force conjointe, a annoncé le colonel Abdoulaye Maïga, porte-parole du gouvernement, dans un communiqué. Il a affirmé que « l'opposition de certains États du G5 Sahel à la présidence du Mali est liée aux manœuvres d'un État extra-régional visant désespérément à isoler le Mali ».

Ce pays a décrié « un abandon en plein vol » de la France, après que le président français, Emmanuel Macron, eût décidé, en juin 2021, la réarticulation de l'opération Barkhane. Depuis, les relations entre Bamako et Paris n'ont cessé de se détériorer. Le Mali a finalement décidé de se rapprocher de la société militaire privée russe, Wagner. Ce qui n'a pas été apprécié par ses partenaires traditionnels. Le 2 mai, le gouvernement de transition a dénoncé les accords de défense liant le Mali et la France, accusant Paris de les avoir violés.

Noël Ndong

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des échanges autour de l'historique du secteur

Dans le cadre de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, célébrée le 17 mai de chaque année, le pool des journalistes spécialisés en matière des postes et des communications électroniques a animé une série d'exposés consacrés à l'histoire des télécommunications au Congo.

Organisée par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), la session d'échanges visait à fortifier la connaissance des journalistes sur ce secteur. Riche en contenu, le café-numérique a été ponctué par plusieurs exposés, fruit des recherches effectuées par des journalistes à travers une démarche à la fois pédagogique que prospective.

En effet, l'événement s'est articulé autour de plusieurs thématiques, à savoir les télécommunications pendant la période pré-coloniale ; post-coloniale ; de 1997 à 2010 ; de 2011 à 2022 et enfin les télécommunications dans le futur.

« Le présent atelier-débat, pour lequel les journalistes vont se replonger dans les annales de notre histoire afin de nous conter les télécoms du Moyen-Congo à nos jours, constitue l'un des projets du pool des journalistes spécialisés en



Les participants au café-numérique de l'Arpce/DR

poste et télécommunications. Il s'agit pour l'Arpce, en accompagnant l'initiative qui nous réunit ce jour, d'aider les journalistes à approfondir leurs connaissances sur l'écosystème des télécoms et de s'approprier ainsi l'évolution des télécommunications au Congo, à travers la maîtrise de

leur histoire », a indiqué Victor Mabilia, directeur administratif, financier et comptable à l'Arpce, président par intérim à l'événement.

Au cours de cette activité, les différentes communications faites par les panélistes ont permis aux participants de comprendre l'histoire, les enjeux et l'évolu-

tion des télécommunications au Congo en partant des moyens de communication traditionnels à ceux utilisés de nos jours grâce à la révolution des technologies numériques. Pour Victor Mabilia, aujourd'hui, plus qu'hier, les télécommunications à travers ces technologies numériques impactent quotidiennement les ha-

bitudes de la population. « Nous devons donc tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent ces technologies numériques, pour in fine, améliorer la qualité de vie de la population à travers une accessibilité accrue de tous et donc une vraie inclusion numérique », a-t-il estimé.

Notons que le pool des journalistes spécialisés en matière des postes et des communications électroniques ayant assuré la présentation des multiples exposés a récemment été mis en place à l'initiative du régulateur congolais. Ce, dans le but de renforcer l'expertise de ces journalistes pour un traitement objectif des informations des secteurs régulés. L'édition 2022 de la Journée Internationale des télécommunications et de la société de l'information a eu pour thème : « Les technologies numériques au service des personnes âgées et du vieillissement en bonne santé ».

Gloria Imelda Lossele

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'Égypte se lance dans la conquête du désert

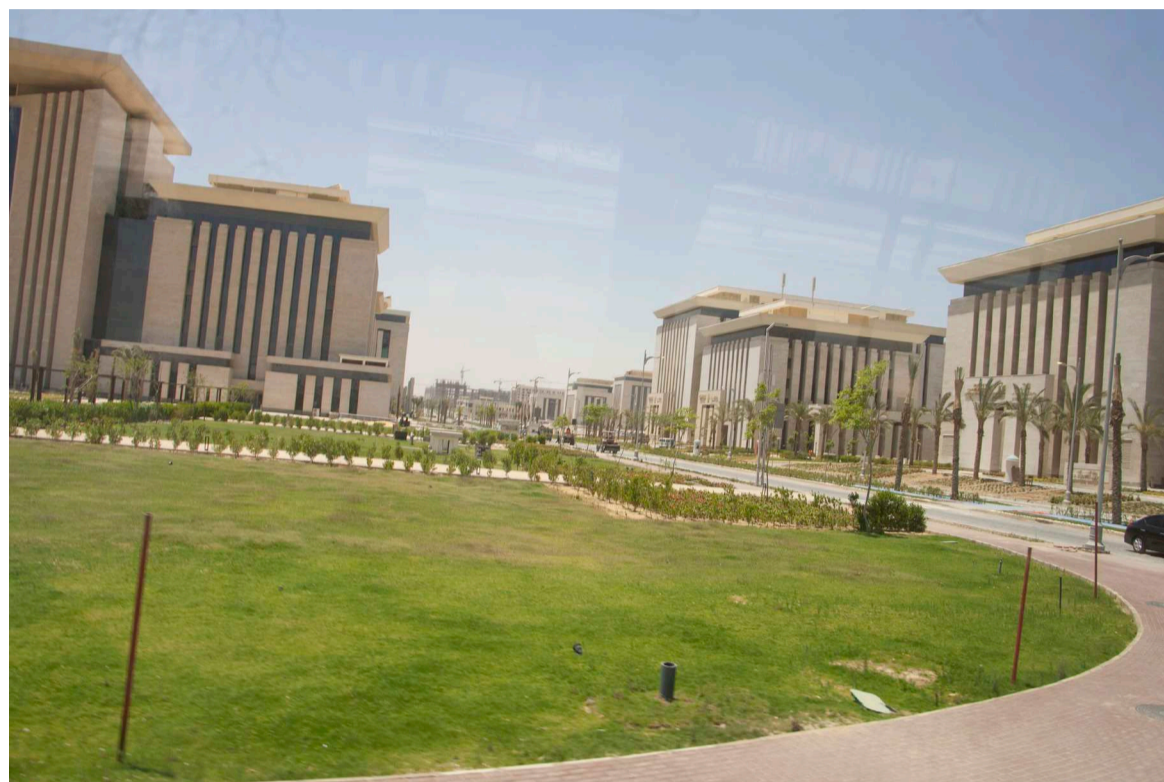
La forte croissance démographique dans la capitale égyptienne, le Caire, avec un peu plus de 24 millions d'habitants, a contraint les autorités du pays peuplé de cent millions d'habitants à aller à la conquête du désert où se construit, depuis 2016, une nouvelle capitale administrative, pour tourner le dos au Nil.

Située à l'Est du pays, à 70 km du Caire, la future nouvelle capitale administrative se construit sur une superficie de 720 km² avec des projets qui s'exécuteront en trois phases dont le premier, actuellement en cours, s'étend sur une superficie de 70 km².

Selon le directeur général de la compagnie en charge de la construction de la nouvelle capitale égyptienne, ce projet porté par le président Abdel Fattah Sissi vise non seulement à déconcentrer le Caire, mais aussi et surtout à développer des nouvelles ressources économiques du pays au regard des potentialités naturelles que regorge cette partie du territoire.

« La construction de la nouvelle capitale se justifie par le fait que la densité de la population actuelle du Caire ralentit la circulation et n'offre plus des meilleures conditions de vie et de logement à la population qui ne cesse de croître chaque année », a expliqué le directeur général de la compagnie égyptienne pour le développement urbain, le général Mohamed Abd El-Latif.

Selon lui, ce projet s'exécute en trois phases dont la première actuellement en cours



Une vue de la nouvelle capitale administrative en construction en Égypte/DR

porte sur 70 km² et concerne les travaux de construction des infrastructures de base

entre autres, de la cité gouvernementale, des sièges des institutions publiques et reli-

d'Afrique (400 m).

« D'ici à la fin de cette année, 50 000 fonctionnaires

« La construction de la nouvelle capitale se justifie par le fait que la densité de la population actuelle du Caire ralentit la circulation et n'offre plus des meilleures conditions de vie et de logement à la population qui ne cesse de croître chaque année »

(routes, électricité, aéroport, institutions financières) et des édifices publics. Il s'agit,

giéuses ainsi que des universités, du centre commercial où s'érige la plus haute tour

y compris l'ensemble des ministères vont être délocalisés au Caire pour prendre

quartier dans cette nouvelle capitale », a fait savoir le coordonnateur adjoint du projet, Khaled El-Husseiny Soliman. Il a précisé que pour cette première phase, dix quartiers résidentiels dotés de 25 000 appartements seront opérationnels. Au terme de sa construction, la nouvelle capitale administrative accueillera six millions de personnes.

La nouvelle mégapole prévoit également un quartier diplomatique avec cinquante sièges d'ambassades dont certains sont déjà en chantier. L'objectif est de délocaliser, dans les cinq prochaines années, toutes les ambassades du Caire.

D'un coût estimé à plus ou moins vingt-cinq milliards de dollars, la construction de la nouvelle capitale administrative s'effectue sur un modèle de financement propre à l'Égypte. En effet, du fait de la situation financière difficile du pays, les autorités, se refusant de faire recours aux financements extérieurs, ont opté pour la concession des terres à une compagnie nationale chargée de les commercialiser aux industriels et aux grands groupes afin que les revenus issus des ventes servent à la mise en œuvre du projet.

Guy-Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT

Les bénéfices réels et/ou souhaités de l'APD en question

En partenariat avec l'University College of London et l'Université de Birmingham, Focus 2030 présente son programme de recherche destiné à analyser les perceptions attitudes, comportements et ressentis des citoyens sur les enjeux de solidarité internationaux dans quatre pays (France, Allemagne, États-Unis et Royaume-Uni).

Intitulé «Development Engagement Lab», le projet vise à alimenter en données chiffrées les acteurs du développement (Organisations non gouvernementales, fondations, think tanks, ministères, institutions publiques, organisations internationales) afin de leur permettre de mieux saisir les attentes citoyennes pour mettre en œuvre leurs activités de communication, de mobilisation et de plaidoyer. C'est dans ce cadre que les équipes du projet DEL ont réalisé un sondage d'opinion pour mesurer les opi-

nions des Français à propos des bénéficiaires réels et/ou souhaités de l'aide publique au développement (APD). Quand on interroge les Français à la fois sur qui bénéficie de l'APD et/ou qui devrait en bénéficier, dans les deux cas, seuls 15% des Français sélectionnent « les intérêts de la France ». En revanche, on note une différence d'appréciation selon que la question interroge le bénéfice réel (au présent) de l'APD, d'un côté, et le bénéfice attendu (au conditionnel) de l'autre.

En s'attachant à la cible réelle de l'APD, 24% des

Français estiment qu'elle bénéficie principalement aux intérêts des pays qui en ont besoin. C'est-à-dire qu'ils sont 40% à penser (ou supposer sans vraiment savoir, dès lors que 21% répondent « je ne sais pas ») que, dans les faits, l'APD bénéficie autant aux intérêts de la France qu'à ceux des pays qui en ont besoin. Quand on mesure les opinions à propos des intérêts que devrait cibler l'APD, 36% des Français estiment que les pays qui en ont le plus besoin devraient en être les principaux bénéficiaires (+12 points). Ce

qui, en creux, enseigne aussi sur le pourcentage des Français (43%) qui estiment que l'APD ne doit pas bénéficier plus à la France qu'aux pays pauvres. Ces deux questions réponses suggèrent une méconnaissance relativement partagée par les Français de la finalité de l'APD, et par extension, de l'APD elle-même. Entre la réalité mesurée et le souhait exprimé, en moyenne 37% des Français répondent « ni l'un, ni l'autre ».

Ce pourcentage doit également être considéré à l'aune du taux de non réponse (18%

en moyenne). Soit, en tenant compte des 15% de Français qui estiment que l'APD doit servir les intérêts de la France, un total cumulé de 70% de mauvaise réponse. Selon les sondages, 36% de personnes pensent que l'aide versée par la France aux pays en développement devrait bénéficier principalement aux pays qui en ont besoin ; ni plus l'un ni plus l'autre 35% ; je ne sais pas 15%, et pour 15% l'aide versée par la France aux pays en développement devrait bénéficier principalement aux intérêts de la France.

Noël Ndong

ENTREPRENEURIAT

Brasco renforce les capacités commerciales de ses distributeurs

Le leader des brasseries au Congo, Brasco (Brasseries du Congo), a initié il y a quelques semaines une formation spéciale au profit de vingt tenants de dépôts de boissons de Brazzaville, pour renforcer leur capacité managériale, comptable et commerciale, en vue de leur permettre de bien gérer et rentabiliser leurs structures.



Vingt revendeurs de boissons Brasco, sélectionnés dans tous les quartiers de Brazzaville, ont participé à la session de formation spéciale qui a duré deux mois. Le module était animé par les experts de la société IECD, spécialisée, entre autres, dans le marketing, la comptabilité, le management et la gestion financière.

Deux mois durant, ces distributeurs de boissons constitués en majorité des jeunes ont reçu de nouvelles notions managériales et comptables leur permettant de gérer avec efficacité, professionnalisme et plus de garanties leurs établissements commerciaux. Les quelques modules de formation qui leur ont été proposés ont porté, entre autres, sur le management, la gestion financière, la gestion comptable et la gestion du stock.

La formation a été donnée selon le profil de chaque distributeur afin de permettre à chacun de remonter la pente, question de garantir un meilleur épanouissement de leur activité.

« Les distributeurs de boissons ont été formés à la gestion globale de

leurs structures afin qu'ils rentabilisent au mieux et assurent leur pérennité dans le temps et dans la durée. Les participants avaient des profils diversifiés, et nous leur avons proposé des modules de formation qui leur sont adaptés. Durant ces deux mois de formation, nous avons senti un réel engagement de chacun



des participants à améliorer son mode gestion », a souligné Amélie Cabrera, cheffe du programme d'appui à l'entrepreneuriat à l'IECD. Pour Brasco, ce module de formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités managériales de

ses distributeurs revendeurs de boissons. L'objectif visé est de rendre ces acteurs privés plus professionnels et doués dans la gestion de leurs établissements commerciaux. Le souhait de la société Brasco est que leurs dépôts de boissons ne tombent pas en faillite mais prospèrent à tous égards.

simples revendeurs de ses produits, mais aussi de vrais businessmen qui peuvent bien gérer leurs activités avec plus d'aptitudes et de professionnalisme. C'est de notre responsabilité d'accompagner et de soutenir nos distributeurs afin qu'ils maîtrisent la gestion de leurs structures. Je vous félicite surtout pour votre humilité et dynamisme car vous aviez accepté de remettre en cause votre système de gestion et de management pour apprendre de nouvelles notions qui vous permettront d'aller plus loin dans vos activités », a précisé Brice Makosso, chef de vente chez Brasco.

Le second module de la formation portera sur le suivi de ces distributeurs sur leurs lieux de travail, afin de les évaluer techniquement s'ils ont bien assimilé les notions apprises à cet effet.

Ce coaching individuel se fera sur douze mois dans l'objectif de les rendre plus performants.

Pour mieux outiller ses partenaires, Brasco lance dès cette semaine une autre formation en bureautique à l'endroit de ces mêmes distributeurs de boissons. Pendant trois semaines, le leader des brasseries au Congo leur donnera des enseignements de base sur l'informatique bureautique. Il s'agira de leur montrer comment gérer leur établissement à partir d'un ordinateur, question de les arrimer à la modernité.

Réceptionnant leurs attestations de fin de formation, les distributeurs de boissons ont, dans un message commun, témoigné leur gratitude à leur partenaire, Brasco, qu'ils ont appelé à pérenniser et multiplier ce genre d'initiatives à leur profit.

Leader de la fabrication, la vente et la distribution de boissons au Congo, Brasco propose une large gamme de bières, de boissons gazeuses et de premix.



AFRIQUE DE L'OUEST

Les militaires au Burkina Faso, en Guinée et au Mali sommés de rendre le pouvoir à des civils

La communauté internationale multiplie en vain des appels aux juntes des trois pays à s'effacer au plus vite, mais elles s'entêtent à faire traîner la transition au-delà d'un délai raisonnable. Malgré cela, l'organisation régionale ne ménage aucun effort pour faire pression sur les régimes concernés à la suite de leur suspension de ses instances et d'avoir imposé de lourdes sanctions contre eux après leur refus manifeste de se conformer à ses exigences.

Malgré les appels, les militaires au pouvoir au Burkina Faso et en Guinée ont adressé une fin de non-recevoir aux injonctions de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao). Les autorités de Ouagadougou ont ainsi affirmé qu'elles n'entendaient pas écarter le calendrier de trois ans qu'elles ont retenu avant de rendre le pouvoir à des civils élus. Du côté de Bamako, launte continue de défier la Cédéao puisqu'elle a annoncé le lancement d'un « processus » de transition de « deux ans » alors que l'organisation régionale demandait la tenue d'élections sous seize mois maximum. Quant au nouvel homme fort guinéen, le colonel Mamady Doumbouya, il a opté pour une transition de trois ans à partir d'une date qu'il n'a pas définie.

Launte guinéenne est allée encore plus loin en interdisant des manifestations politiques de rue, notamment après l'adoption par

l'organe législatif qu'elle a mis en place de cette assez longue période de transition avant le retour des civils au pouvoir. « Toutes manifestations sur la voie publique, de nature à compromettre la quiétude sociale et l'exécution correcte des activités contenues dans le chronogramme de transition, sont interdites pour l'instant jusqu'aux périodes de campagne électorale », écrit le Comité na-

conscrire aux sièges de leurs formations toute forme de manifestation ou regroupement à caractère politique », poursuit launte, ajoutant que « tout manquement » aux décisions annoncées « entraînera pour leurs auteurs des conséquences de droit ».

Antonio Guterres pour le retour immédiat à l'ordre

militaires de rendre le pouvoir à des civils. « Nous avons convenu de l'importance de poursuivre le dialogue avec les autorités de facto de ces trois pays afin d'instaurer le retour à l'ordre constitutionnel dans les délais les plus brefs », a-t-il déclaré récemment après avoir rencontré le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, président en exercice de l'Union africaine.

pour le reste du continent », soulignait-il lors de son dernier séjour à Bissau. Il faisait allusion aux sanctions et autres mesures prises à l'encontre de Ouagadougou, Conakry et Bamako, pour les contraindre à organiser les élections dans les meilleurs délais afin de rendre le pouvoir à des civils. Fragilisée par la crise sahélienne, l'Afrique de l'ouest a été encore un peu plus déstabilisée par les coups d'Etat militaires survenus successivement au Mali (août 2020 et mai 2021), en Guinée (septembre 2021) et au Burkina Faso (janvier 2022). Hormis ces pays, la Guinée-Bissau a été le théâtre, le 1er février, d'une tentative de coup d'Etat déjouée ayant fait onze morts, et liée selon les autorités au trafic de stupéfiants. La paix y règne déjà parce que trois jours après ce coup de force, la Cédéao a annoncé la création d'une force d'appui à la stabilisation du pays.

Nestor N'Gampoula

« Nous avons convenu de l'importance de poursuivre le dialogue avec les autorités de facto de ces trois pays afin d'instaurer le retour à l'ordre constitutionnel dans les délais les plus brefs »

tional du rassemblement pour le développement (CNRD) dans un communiqué. « Pour mener à bien le chronogramme de la transition et de la politique de refondation enclenché depuis le 5 septembre 2021, le CNRD invite l'ensemble des acteurs politiques et sociaux à cir-

constitutionnel

En dépit du refus des dirigeants actuels du Burkina, de la Guinée et du Mali de se conformer à de courtes transitions comme souhaité par la communauté internationale, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, demande instamment aux juntes

De son côté, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a rendu hommage à la Cédéao pour sa stratégie « décisive » contre les coups d'Etat. « La détermination et la capacité à décider de la part des organes dirigeants de la Cédéao sont remarquables et sont un très bon exemple

DROITS HUMAINS

Les acteurs gouvernementaux et des Nations unies en formation

Le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme organise, du 17 au 19 mai à Brazzaville, un atelier de formation portant sur l'intégration de l'approche ayant pour base les droits humains dans le développement et le principe « ne laisser personne pour compte » et la gestion axée sur les résultats.

La formation a pour but de fournir aux acteurs gouvernementaux et au personnel du Système des Nations unies des outils nécessaires à la révision du cadre de coopération actuel pour l'aligner au Plan national de développement 2022-2026.

L'atelier de formation est conduit par le Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale, le Bureau du coordonnateur résident et le ministère du Plan. Il permet à la quarantaine de participants d'évaluer le niveau d'intégration des droits de l'homme dans la réponse à la pandémie de la covid-19 et des plans de relance au Congo, en prenant en compte les groupes vulnérables.

A l'issue de la formation, les parties prenantes seront



À l'ouverture de l'atelier de formation/Adiac

équipées pour développer et mettre en œuvre des cadres de programmation sensibles au genre et fondés sur les

droits de l'homme, afin de s'assurer que « personne n'est laissé pour compte ».

En outre, elles seront sensi-

bilisées sur la gestion axée sur les résultats pour la mise en œuvre des programmes conjoints qui découleront de

« Depuis son apparition en République du Congo en mars 2020, la pandémie a exacerbé la crise économique et financière qu'elle traverse, provoquant un impact socio-économique majeur sur les groupes vulnérables »

la révision du plan-cadre des Nations unies pour le développement. Un plan de mise en œuvre des recommandations de l'atelier sera adopté. Dans un communiqué, le Centre des Nations unies a révélé qu'une récente analyse montre la dynamique entre la pandémie de la covid-19 et l'amenuisement des chances d'atteindre les objectifs de développement durable au cours de cette décennie d'action.

« En effet, depuis son apparition en République du Congo en mars 2020, la pandémie a exacerbé la crise économique et financière qu'elle traverse, provoquant un impact socio-économique majeur sur les groupes vulnérables », rappelle le communiqué.

Yvette Reine Nzaba

MALNUTRITION INFANTILE

70 % des enfants malnutris n'ont pas eu accès au traitement en 2021

En dépit de la diminution de la prévalence nationale de la malnutrition infantile qui est passée de 16 % en 2001 à 6,5 % en 2018 avec 2,0 % pour la forme sévère, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) note dans un communiqué de presse que près de 70% des enfants malnutris n'ont pas bénéficié du traitement l'année dernière.

Classée dans la liste des dix pays qui représentent 60 % de la charge mondiale de l'émaciation chez les enfants de moins de cinq ans, la République démocratique du Congo (RDC), avec l'appui de ses partenaires dont l'Unicef, œuvre pour changer la tendance. C'est dans ce cadre que le pays a adopté les objectifs de développement durable qui ont intégré ceux de l'assemblée mondiale de la santé visant à réduire la proportion d'enfants souffrant d'émaciation à < 5% d'ici 2025 et < 3% d'ici à 2030. La couverture annuelle du traitement des enfants souffrant d'émaciation sévère est en moyenne de 30 % depuis 2016 et la couverture géographique est de 27 % en 2021.

En raison des difficultés de ressources inhérentes à l'approche standard de prise en charge de la malnutrition aiguë, de nombreuses organisations dont l'Unicef, en collaboration avec le gouvernement, expérimentent des protocoles alternatifs simplifiés de la prise en charge de la malnutrition aiguë tels que



L'Unicef soutient la lutte contre la malnutrition(ph. net)

recommandés par le niveau global. Ces approches simplifiées, indique l'Unicef, permettraient de traiter plus d'enfants mal-

nutris aigus dans un contexte de ressources limitées tout en améliorant la performance et l'efficacité du programme.

De ce fait, le Pronanut a opté pour la mise en œuvre de l'approche simplifiée de traitement de la malnutrition aiguë avec

quatre adaptations. Cette nouvelle approche va permettre de lever la barrière de la distance et rapprocher les soins de la population dans le besoin. Dans les zones très pauvres, des transferts monétaires inconditionnels ont été mis en place pour renforcer la résilience des familles et réduire les rechutes après traitement des enfants malnutris.

La RDC fait partie des pays retenus au niveau global pour faire partie de l'Initiative Global Action Plan on Child Wasting, initiée par le Secrétaire général des Nations unies impliquant cinq agences: Unicef, Fonds des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, Organisation mondiale de la santé et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. L'initiative intègre les interventions des systèmes de santé, d'hygiène et d'assainissement et de protection sociale pour accélérer la réduction de l'émaciation.

Blandine Lusimana



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance tous risques chantier



Assurance voyage



Assurance incendie

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Lucha met en garde les députés nationaux

Le mouvement citoyen estime que la fraude électorale et l'organisation complaisante des élections ont des conséquences désastreuses sur l'état de la démocratie congolaise et la qualité de ses dirigeants.

Le mouvement citoyen non partisan et non violent des jeunes dénommé la Lutte pour le changement (Lucha) a récemment noté avec inquiétude le rejet progressif, par l'Assemblée nationale, des différentes innovations tendant à renforcer la transparence, l'inclusivité et la régularité des élections. Il condamne l'introduction au sein de la proposition de la loi électorale des dispositions qui écarteraient des Congolais du jeu électoral sur la base de leurs origines, en violation flagrante de l'article 13 de la Constitution de la République démocratique du Congo. « Nous appelons les élus nationaux de veiller à garantir que la loi électorale en débat actuellement à l'Assemblée nationale contribue à renforcer la transparence, l'inclusivité, la régularité, l'intégrité du processus électoral en cours et des



Photo DR

processus à venir », a indiqué la Lucha. La fraude électorale et l'organisation complaisante des élections, précise le communiqué de ce mouvement, ont des conséquences désastreuses sur l'état de la démocratie congolaise et la qualité de ses dirigeants.

« Nous appelons les élus nationaux de veiller à garantir que la loi électorale en débat actuellement à l'Assemblée nationale contribue à renforcer la transparence, l'inclusivité, la régularité, l'intégrité du processus électoral en cours et des processus à venir »

Selon la Lucha, l'Assemblée nationale a écarté neuf innovations contenues dans le projet de loi électorale, notamment l'interdiction du cumul des candidatures à deux scrutins de même degré ainsi que l'abandon de la proportionnelle et l'adoption du scrutin majoritaire simple. Parmi les propositions rejetées se trouve aussi l'institution du système transparent de gestion des résultats par leur traçabilité, segmentation et numérisation dans le cadre du centre national de centralisation et de publication des résultats progressivement au fil de leur transmission. Le mouvement citoyen déplore le fait que le processus électoral actuel est compromis par un déficit de réformes ainsi qu'une mise en place non consensuelle des animateurs de la Commission électorale.

Jules Tambwe Itagali

VIE ASSOCIATIVE

Maïck Lukadi nommé vice-président du Haut conseil chargé de la défense des droits humains

Après Me Jean-Claude Katende, responsable d'une organisation non gouvernementale (ONG) locale de défense des droits de l'homme, Maïck Lukadi est le deuxième Congolais à qui l'ONG de droit belge les Amis du monde entier confie de hautes responsabilités au sein de ses structures.

Le président de l'Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), Maïck Lukadi, vient d'être nommé à titre bénévole au poste de vice-président du Haut conseil chargé de la défense des droits humains au sein du Mouvement international pour la construction des identités collectives (MICIC) de l'ONG les Amis du monde entier.

Dans la lettre de sa nomination signée le 16 mai à Verviers en Belgique par la présidente des Amis du monde entier, Thérèse Bebe Lusukula, et l'administrateur délégué Zeka Sizo, cette décision a été prise lors de la réunion du conseil d'administration de cette association tenue le même jour dans cette ville belge, après consultations de tous les présidentes et présidents des hauts conseils. « Le conseil d'administration demande à tous les présidentes et présidents des hauts conseils, aux secrétaires généraux, aux partenaires et institutions tant nationales qu'internationales, de prendre en considération cette nomination à titre bénévole pour un meilleur équilibre entre les organisations de la nouvelle société civile africaine », peut-on lire dans cette lettre de nomination.

L'association Les amis du monde entier, souligne-t-on, a été créée par les anciens sans papiers en 1998. Elle est engagée dans l'éducation populaire en faveur des peuples africains et des migrants. Dans chaque pays, dans la diaspora comme en Afrique, elle a des personnes de référence qui sont des représentantes de la

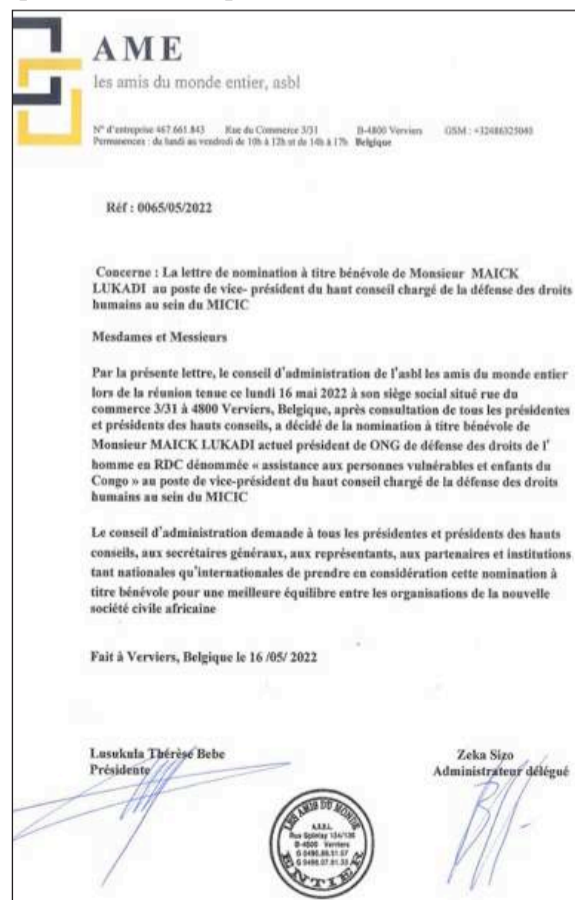
société civile avec qui elle doit travailler. Certaines sont des représentantes officielles des organisations de la société civile reconnues alors que d'autres sont des volontaires engagés dans différents domaines.

Des responsables de la société civile sont désignés comme personnes de référence individuellement pour faire partie des présidents des hauts conseils, d'autres, par contre, sont reconnus comme des personnes de référence en groupes pour collaborer avec les présidents des hauts conseils qui, eux, sont appelés à reconnaître les organisations de la société civile qui sont déjà actives sur le terrain dans la diaspora et dans chaque pays africain.

Les présidents des hauts conseils sont, en outre, placés au centre pour être des intermédiaires entre les groupes de personnes de référence et les institutions nationales et internationales par leur expérience de longues années dans la diaspora ou sur le terrain en Afrique. Par les actions concrètes sur le terrain en collaboration avec les organisations de la



Maïck Lukadi



La lettre de nomination de Maïck Lukadi au sein du MICIC

société civile, reconnues comme des groupes de personnes de référence, l'association les Amis du monde entier dit avoir une mission de défendre l'indépendance de la société civile, de la ramener au centre des intérêts de la population africaine, de l'informer et de la former à pouvoir bien se servir des élections. Le MICIC regroupe les personnes morales (associations) alors que l'association les Amis du monde entier regroupe les personnes physiques.

Lucien Dianzenza

LOI ÉLECTORALE

La Monusco déplore les tensions dues aux désaccords à l'Assemblée nationale

Entre autres regrets de la mission onusienne, le rejet par les députés de la majorité de la proposition de publier les résultats de vote, bureau après bureau.

La conférence hebdomadaire de la Monusco, du mercredi 18 mai, a été l'occasion pour la mission onusienne de réagir face à certaines questions d'actualité notamment les événements qui ont marqué l'examen du projet de loi électorale à l'Assemblée nationale. Les Nations Unies en RDC qui suivent avec le plus grand intérêt les derniers développements liés au processus électoral ont salué les efforts du président de l'Assemblée nationale, Simon Mboso, tendant à favoriser l'inclusivité de la révision de la loi électorale. Cependant, « les Nations Unies regrettent que l'opposition conditionne sa participation aux travaux à la réouverture d'une décision déjà actée par les institutions du pays ».



Véhicules de la Monusco à Kinshasa/Photo DR

Elles déplorent également les tensions politiques et sécuritaires consécutives aux désaccords et rappellent la nécessité d'observer un maintien de l'ordre respectueux des droits et libertés fondamentales. Entre autres regrets, le

rejet par les députés de la majorité de la proposition sur la publication des résultats de vote bureau après bureau et la garantie de la présence des femmes sur les listes de candidats. La mission onusienne en RDC entend soutenir toute ini-

tiative constructive allant dans le sens de l'unité et de la cohésion nationale. A cet effet, elle a estimé que l'adoption d'une loi électorale garantissant la transparence et l'inclusivité des élections peut servir à réduire les tensions politiques, ins-

titutionnelles et pré-électorales et à faciliter la préparation des scrutins de 2023. Elle encourage toutes les parties prenantes à faire preuve de flexibilité concernant les moyens d'atteindre ces objectifs. Pour la Monusco, ce suivi du processus politique s'aligne sur la demande du Conseil de Sécurité des Nations Unies de faciliter la conduite de processus politiques inclusifs et apaisés. Car, note-t-elle, la révision de la loi électorale représente l'une des dernières opportunités de renforcer les mécanismes de transparence et de redevabilité susceptibles de garantir des élections de qualité et de restaurer, au moins en partie, la confiance entre les parties prenantes.

Jules Tambwe Itagali



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

PRIX DES JEUNES ÉCRITURES RFI-AUF 2022

Bientôt la clôture des candidatures

La date limite pour candidater à la quatrième édition du Prix des jeunes écritures RFI-AUF est fixée au 29 mai. Au cœur de ce prix littéraire, la promotion de l'écriture francophone à travers la littérature courte.

Pour une quatrième année consécutive, Short Edition organise, en partenariat avec Radio France internationale (RFI) et l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), le Prix des jeunes écritures, un jeu de création littéraire, dont l'objectif est de promouvoir l'écriture et la lecture du français à travers la littérature courte. Par ailleurs, il vise à découvrir de nouveaux talents et de donner une chance aux passionnés d'écriture et de littérature de se révéler à eux-mêmes et à leur public.

Le présent appel à candidatures, ouvert jusqu'au 29 mai, est destiné à tous les jeunes écrivains francophones âgés entre 18 et 29 ans ; et inscrits dans l'un des 1007 établissements membres de l'AUF à travers le monde ou à l'Etablissement spécialisé de la francophonie pour l'administration et le management (ESFAM). En postulant, ces derniers sont invités à rédiger un court récit de fiction de maximum 8 000 caractères, espaces compris. Chaque candidat ne peut poster qu'une seule et unique œuvre.

Comme le soulignent les organisateurs, chaque texte doit



obligatoirement débiter par : « Maître ? Vous plaisantez ? Vous pouvez me cogner, comme l'ont fait tous les autres mais je ne vous appellerai pas maître ». Cette phrase est un extrait du roman « Bel Abîme » (Éditions Elyzad) de Yamen Manaï, auteur tunisien et président du jury de cette édition 2022 du prix littéraire.

Aux côtés de Yamen Manaï, on retrouvera comme membres du jury : Pascal Paradou, adjoint à la directrice de RFI, chargé de la francophonie et présentateur de l'émission « De vive(s) voix » ; Marielle Payaud, cheffe de cabinet de l'AUF ; et Eldina Nasufi, membre du Conseil scientifique de l'AUF, professeur en langue et littérature de l'Université de Tirana, en Albanie.

Après réception des candidatures, toutes les œuvres respectant les conditions du concours sont mises en ligne au fur et à mesure par Short Édition et sont alors proposées à la lecture et au vote des internautes jusqu'au 15 juin. Les quinze œuvres ayant obtenu le plus de votes des internautes et les quinze œuvres désignées par l'équipe éditoriale de Short Édition accéderont à la finale. Les compteurs

de votes sont remis à zéro le 15 juin pour les œuvres finalistes jusqu'au 29 juin. « Jusqu'au 29 juin, les jeunes francophones pourront lire et voter en ligne pour leurs textes préférés. Cette année, le lauréat du Prix du jury bénéficiera d'un séjour à l'international en vue de vivre et profiter des expériences culturelles et littéraires. Le lauréat du Prix du public recevra, quant à lui, une box culturelle et littéraire », ont indiqué les organisateurs.

Notons qu'en 2021, le jury du Prix des jeunes écritures RFI-AUF a récompensé Pierrie-Ahn Fenelon, étudiante à l'université Notre Dame d'Haïti, pour sa nouvelle intitulée « Renaissance ».

Merveille Atipo

VIENT DE PARAÎTRE

«On est tous quelqu'un» de Juvénale Obili

Sous format de poche, Juvénale Obili livre un guide inspiré sur le développement personnel, dédiant son essai «On est tous quelqu'un» au monde entier, femmes et hommes de tous âges et de toutes races.



Paru le 16 mai aux Editions Franck Cana, «On est tous quelqu'un», sur 88 pages, étale cinq chapitres permettant au lecteur de découvrir que nombre de personnes pensent être incapables d'accomplir de grandes choses dans leur vie pour la simple raison qu'elles ne croient pas en elles-mêmes.

À en croire les résultats des recherches de l'auteure cautionnés dans ce livre, ce qu'il y a de pire, c'est que ce sont des personnes qui ne croient pas non plus en Dieu, le créateur et le maître de toute chose. «Elles ignorent que la vie humaine est gouvernée par une force supérieure, que tout est tracé ou prédestiné par celle-ci», constate Juvénale Obili. Née au Congo Brazzaville, Juvénale Obili, prénommée également «La Jeune fleur», est titulaire d'une licence en Études internationales et communication. Passionnée de littérature, elle a été chroniqueuse-blogueuse et accompagne les projets littéraires par le biais de «Singularity Agence».

Marie Alfred Ngoma



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais voyagez JUSQU'À MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com

contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

TAEKWONDO

La ligue du Niari prépare le challenge Pierre-Mabiala

La ligue départementale de taekwondo du Niari organise, du 21 au 22 mai à Dolisie, sous la direction de la fédération, la première édition du challenge Pierre-Mabiala, une compétition qui mettra à l'honneur les athlètes de ce département.



Le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), Me Thomas Moutala, a annoncé l'organisation à Dolisie d'une grande compétition de la discipline qui porte le nom d'un de ses grands amoureux, Pierre Mabiala. Une occasion pour les pratiquants de cet art martial de se mesurer entre eux mais aussi un moyen pour eux de chercher une place au podium lors des compétitions nationales.

« La compétition permettra de promouvoir le vivre-ensemble autour des athlètes du Niari. C'est également une manière de les évaluer pour participer aux compétitions nationales ainsi qu'à l'équipe nationale », a indiqué Thomas Moutala.

Selon lui, les prochaines éditions de cette compétition recevront les athlètes et pratiquants du taekwondo des autres ligues du Congo puisqu'elles auront désormais une connotation nationale.

Au niveau de la fédération, Me Thomas Moutala a signifié que les Diables rouges seniors mixtes, de combats et autres, sont actuellement en chantier pour préparer le championnat d'Afrique prévu au Rwanda, en juillet. A en croire le président de la Fécotae, les Congolais sont attendus à Kigali dans la mesure où ils pourront intégrer le classement mondial, valider une étape de la qualification des Jeux Olympiques.

Au cours de ces retrouvailles, le Congo pourra monter en leadership puisqu'il vient d'intégrer le niveau 2 dans le programme de la fédération internationale.

Rude Ngoma

LIVRE

Bruce Mateso présente son nouvel ouvrage « Nimi A Lukeni, le roi forgeron de Kongo »

L'ouvrage de l'historien a été présenté le 17 mai au Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité du quartier Côte mateve, à Ngoyo, à la faveur de la semaine des mémoires africaines et congolaises.

Le roman historique relate sous forme d'épopée littéraire la trame destinale de Nimi A Lukeni, un des monarques les plus déterminants du XVI^e siècle, qui posa les jalons du kintotila kya Kongo (Royaume Kongo), qui attisera plus tard la convoitise des Européens. Les détails de son ascension vers le pouvoir, les obstacles surmontés pour fonder le Kongo dia Ntotila, son règne et son hégémonie chez les Kongo sont racontés dans cet ouvrage à travers les quinze chapitres, véritable épopée historique entre l'histoire et la mémoire.

Nimi A Lukeni, aussi connu sous le titre de Ntinu Mwené, reste une figure teintée de mystère, partagée entre le mythe et l'histoire. Les Kongo l'ont tantôt décrit « comme un artisan habile et capable de forger le fer », tantôt comme un « cadet qui a hâte de com-



Bruce Mateso et Sophie Gillmann du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité /Adiac

mander » ou encore comme « un habile chasseur ». L'épopée de Nimi A Lukeni est indissociable de la culture Kongo dont il en est le héros et une des figures tutélaires.

S'inspirant des témoignages oraux et des écrits des historiens, chercheurs et autres penseurs, Bruce Mateso retranscrit les informations sur le roi mais aussi sur l'âme kongo. Une histoire parcellaire et morcelée que l'historien a re-

constituée dans cet ouvrage et ses quinze subdivisions.

Titulaire d'un master en histoire de l'Afrique et en coopération internationale, Bruce Mateso est doctorant en histoire à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne. Il a déjà publié un ouvrage intitulé « André Grenard Matsoua : les fondements de l'Amicale », paru chez Paari en 2020 et préfacé par le Pr Abel Kouvouama.

Hervé Brice Mampouya

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE LA VEUVE MPETO NÉE BATITILA MARTINE



Les familles Kahounga et Mouvimba, Célestin Mantadi, agent Conseimo.SI., Yvon Florian Mpeto, agent de l'ARPCE, Pauline Moundélé, Gaspard Mbemba, Jean Jolie Diatsouika (en France) et Mme Bahamboula née Loupangou Agnès Olga Blanche (en France) annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur soeur et mère la veuve Mpeto née Batitila Martine (inspectrice de l'ONPT à la retraite), décédée le 1^{er} mai 2022, à Brazzaville, se présente comme suit :

Vendredi 20 mai

8h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile sis avenue des 3 Martyrs au n°757 (rfce arrêt 753) ;
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
14h00 : départ pour le cimetière du Centre-ville ;
16h00 : retour et fin de la cérémonie.

Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Mbavoula annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur mère, soeur et tante Margueritte Owila (propriétaire foncier au village Yé, terre Ebina), décédée le 3 mai 2022 à Brazzaville, se dérouleront comme suit :

Vendredi 20 mai

10h00 : levée de corps à la morgue de Talangäi ;
12h00 : départ pour le village Yé Igné.

Samedi 21 mai

Recueillement ;
14h00 : inhumation au cimetière familial ;
16h00 : fin de la cérémonie.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

COOPÉRATION

L'UE finance de nouveaux projets au Congo

La délégation de l'Union européenne (UE) a organisé, le 18 mai à Brazzaville, une cérémonie de présentation de quatre nouveaux projets portés par les organisations de la société civile.

Les quatre nouveaux projets financés en 2022 sont réalisés respectivement par l'organisation non gouvernementale internationale (ONG) Acted; l'Association des spirytains au Congo; l'Espace Yaro; et le Conseil de concertation des ONG de développement.

Acted porte un projet de redynamisation et de soutien de la société civile en tant qu'acteur du développement durable dans les départements du Pool et de la Likouala. Les bénéficiaires sont les personnes vulnérables et marginalisées telles que les femmes, les jeunes ainsi que la population autochtone et autres organisations actives de la société civile au niveau local et national.

Le projet d'amélioration des conditions de vie des enfants de la rue à Brazzaville est réalisé par l'Association des spirytains au Congo. La population cible est constituée des enfants de rues accompagnés.

Le troisième projet, porté par l'Espace Yaro à Pointe-Noire, dont la durée est de trente-six mois, concerne le renforcement des pratiques culturelles et artistiques pour une meilleure inclusion citoyenne. Les



Photo de famille immortalisant la présentation des projets / Adiac

cibles sont les professionnels de la culture (artistes, administrateurs culturels, techniciens de spectacles, etc).

Enfin, le projet de renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des ONG, membres du CCOD et d'autres réseaux d'organisations de la société civile (OSC) est mis en œuvre par le Conseil de concertation des ONG de développement, à Brazzaville,

dans les départements de la Cuvette, de la Likouala et du Pool. Il cible l'ensemble de la population congolaise, en particulier les jeunes, la population autochtone, les filles et femmes, notamment dans les zones post conflits et victimes des catastrophes à Brazzaville, dans les arrondissements 5, 7 et 9, soit trois cent mille habitants.

Pour l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo,

l'objectif final est de faire de la société civile « un partenaire responsable, informé et compétent de la vie économique, politique, sociale et culturelle », ainsi que de « soutenir la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit ».

« La totalité des projets présentés a intégré cette exigence et travaille à un renforcement des acteurs de la société civile », a indiqué

l'ambassadeur de l'UE dans son discours lors de la présentation des projets.

Le soutien de l'UE, a-t-il indiqué, « ne se limite pas au financement de projets ». Il porte aussi sur des actions transversales qui peuvent s'articuler autour de trois axes complémentaires : formation, partenariat et coopération. En outre, il a rappelé que depuis 2007 l'appui de l'UE à la société civile se chiffre à près de 20 milliards F CFA.

Pour la période 2022-2025, les organisations de la société civile, a-t-il annoncé, « resteront une priorité pour l'UE, avec la reconduction du programme OSC dans le cadre de la nouvelle architecture de financement de la coopération au développement et de la coopération internationale ».

La cérémonie de présentation des différents projets a été marquée par le témoignage des bénéficiaires projeté à travers le petit écran. Chacun d'eux a pris la parole pour donner de plus amples informations au public concernant la mise en œuvre et l'évolution de leur projet respectif.

Yvette Reine Nzaba

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Orlando Pirates et RS Berkane disputent le trophée

La finale de la Coupe africaine de la Confédération opposera le 20 mai au stade international Godswill Akpabio situé à Uyo, au Nigeria, le club sud-africain d'Orlando Pirates aux Marocains de la Renaissance sportive de Berkane.

Orlando Pirates vainqueur de la Ligue des champions 1995 retrouve la finale de la Coupe africaine de la Confédération après avoir perdu en 2015. Les Pirates se sont qualifiés pour la nouvelle finale en éliminant le club libyen d'Al Ahli Tripoli. Vainqueur de la manche aller 2-0, les Sud-africains ont perdu la seconde manche 0-1 suffisant pour disputer la finale de la C2. L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 89e minute par Ali Abu Arqoub.

Ils rencontreront la Renaissance sportive de Berkane qui a pris sa revanche sur le Tout Puissant Mazembe qui l'avait battue au match aller 0-1 en s'imposant cette fois-ci 4-1 après avoir longtemps douté. Les Marocains avaient rattrapé leur retard en ouvrant le score à la 10e minute par Bakr El Helali. Le TP Mazembe égalisait dans la foulée par Beni Kinzumbi (11e). Le but de Larbi Naji à la 79e minute a relancé Berkane avant le doublé de Youssef El Fahli qui a propulsé ce club en finale que les vainqueurs de l'édition 2020 disputeront leur troisième finale en quatre ans. La finale de la Ligue africaine des champions se jouera quant à elle le 30 mai à Casablanca au Maroc. Elle mettra aux prises Al Ahly du Caire le club le plus titré au Wydad athlétique de Casablanca. Les deux équipes se sont déjà rencontrées en finale en 2017 et les Marocains l'avaient emporté en s'imposant 1-0 au retour après un score de parité de 1-1 à l'aller. La finale se jouant désormais en phase unique, le WAC qui visera un troisième sacre après 1992 et 2017 a l'avantage du terrain. Le WAC a éliminé en demi-finale le club angolais de Petro Atletico. Après sa victoire 3-1 sur la terre angolaise, le club dans lequel évolue le Congolais Guy Mbenza (buteur à l'aller) a fait jeu égal d'un but partout à domicile.

Le club égyptien, tenant du titre a validé son ticket en faisant jeu égal 2-2 face à l'Entente sportive sétifienne, le 14 mai. Au match aller, les Diables rouges du Caire avaient écrasé l'ESS 4-0. Al Ahly, rappelons-le, court derrière son onzième trophée après 1982, 1987, 2001, 2005, 2006, 2008, 2012, 2013, 2020 et 202.

James Golden Eloué

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Banque mondiale va allouer 12 milliards de dollars

Dans les 15 prochains mois, 12 milliards de dollars seront alloués à de nouveaux projets destinés à répondre à la crise alimentaire dans le monde.

La majorité des ressources ira aux pays d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est et d'Asie centrale et du Sud, précise l'institution ajoutant que ces budgets doivent soutenir l'agriculture, la protection sociale pour amortir les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires, et favoriser des projets d'approvisionnement en eau et d'irrigation. La Banque mondiale souligne par ailleurs qu'elle dispose de 18,7 milliards de dollars non utilisés qui vont aussi pouvoir être consacrés aux projets directement liés aux problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Au total, 30 milliards de dollars seront disponibles pour la mise en œuvre de la lutte contre l'insécurité alimentaire au cours des 15 prochains mois.

La hausse des prix alimentaires a des effets dévastateurs sur les plus pauvres et les plus vulnérables alerte le président de la Banque mondiale, David Malpass qui recommande aux pays de faire des efforts concertés non seulement pour augmenter l'approvisionnement en énergie et en engrais, aider les agriculteurs à augmenter les plantations et les

rendements des cultures, mais encore pour «supprimer les politiques qui bloquent les exportations et les importations ou encouragent le stockage inutile.

Dans un communiqué séparé, le Trésor américain a salué l'action collective des institutions financières internationales (IFI) dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et les banques de développement qui travaillent rapidement pour tenter de faire face à l'insécurité alimentaire croissante. Une série de mesures ont été ainsi annoncées pour répondre aux besoins immédiats avec pour objectifs prioritaires d'atténuer les pénuries d'engrais, soutenir la production alimentaire, investir dans une agriculture résiliente au changement climatique pour l'avenir ou encore promouvoir le libre-échange.

L'an passé, 193 millions de personnes dans 53 pays se trouvaient déjà en situation d'insécurité alimentaire aiguë mais la situation va empirer en raison de la guerre russo-ukrainienne, deux pays qui représentant à eux seuls 30% de l'approvisionnement mondial.

Julia Ndeko avec AFP